

ÉDITO Par Francis Van de Woestyne

Des préaccords ? Oui, mais publics

Voter, c'est choisir. Encore faut-il que les choix de l'électeur soient respectés. Ce n'est pas toujours le cas. En fonction d'accords préélectoraux, il arrive que des communes soient, au final, gérées par des coalitions de perdants ou qu'une liste gagnante s'allie avec une autre, en recul. Que penser de ces accords préélectoraux ?

L'ampleur de ces accords est difficilement quantifiable. Une grande différence existe entre le nord et le sud du pays. Une récente enquête du journal *De Morgen*, citant le professeur Johan Ackaert, révèle qu'au dernier scrutin, un accord préélectoral existait dans 70 % des communes flamandes... mais que ces accords n'étaient respectés que dans 40 % des cas parce que les électeurs avaient distribué les cartes d'une autre manière. Au sud du pays, on estime que 75 % des communes sont gérées par des majorités absolues. Chiffre surprenant qui semble indiquer que les bourgmestres y sont très populaires : aux communales, on vote souvent pour un homme ou une femme plus que pour un parti. Le nombre d'accords préélectoraux est donc moindre qu'au nord du pays.

Est-ce un mal ? Prive-t-on l'électeur d'un vrai choix ? Non, pour autant, évidemment, que ces accords soient rendus publics avant le scrutin. L'électeur peut alors se prononcer en toute connaissance de cause. Il sait que s'il opte pour la liste X, il favorisera une alliance avec la liste Y. Mais ces accords sont souvent tus. Il arrive même que des chefs de file locaux en signent plusieurs. Certains

sont paraphés devant notaire : cela n'empêche pas, cela s'est vu, qu'ils soient reniés. On ne peut donc que plaider pour la transparence, la vigilance. Lorsqu'un président de parti ou un leader local affirment que jamais au grand jamais il ne gouvernera avec telle autre liste, la prudence s'impose. L'histoire montre que des "circonstances exceptionnelles" ou tout simplement la volonté de se maintenir ou de conquérir le pouvoir, peuvent pousser les élus à convoler avec ceux qu'ils reniaient à la veille du scrutin.